



**HAL**  
open science

## Archéologie intégrée ; la recherche archéologique et ses facteurs déterminants (l'exemple du Finistère)

Pierre Gouletquer

► **To cite this version:**

Pierre Gouletquer. Archéologie intégrée ; la recherche archéologique et ses facteurs déterminants (l'exemple du Finistère). *La Bretagne Linguistique*, 1988, 4, pp.33-51. 10.4000/lbl.8963. hal-04567388

**HAL Id: hal-04567388**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-04567388>**

Submitted on 3 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

## Archéologie intégrée ; la recherche archéologique et ses facteurs déterminants (l'exemple du Finistère)

*Integrated archaeology; archaeological research and its determining factors (the example of Finistère)*

Pierre Gouletquer

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/8963>

DOI : 10.4000/lbl.8963

ISSN : 2727-9383

### Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1988

Pagination : 33-51

ISSN : 1270-2412

Ce document vous est offert par Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)



### Référence électronique

Pierre Gouletquer, « Archéologie intégrée ; la recherche archéologique et ses facteurs déterminants (l'exemple du Finistère) », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 4 | 1988, mis en ligne le 09 janvier 2022, consulté le 03 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/8963> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.8963>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Archéologie intégrée ; la recherche archéologique et ses facteurs déterminants (l'exemple du Finistère)

*Integrated archaeology; archaeological research and its determining factors (the example of Finistère)*

**Pierre Gouletquer**

---

## Introduction

- 1 Tout au long de ces lignes, on fera référence au *fait archéologique brut*. Il faut entendre par là tout objet ou ensemble d'objets provenant de systèmes techniques oubliés, au moment où ils se révèlent comme tels. On a coutume de considérer les faits archéologiques comme les témoins des cultures, des civilisations ou des techniques disparues. Le principe de base de l'archéologie intégrée repose sur l'affirmation que *nul fait archéologique n'est indissociable du contexte social, économique, territorial et culturel dans lequel il parvient à notre connaissance*, pas plus qu'il n'est indissociable des systèmes équivalents dont il est le vestige amoindri.
- 2 L'archéologie intégrée se distingue de l'archéologie traditionnelle ou descriptive en ce sens qu'elle admet comme scientifiquement abordable l'interaction entre le fait archéologique et ces deux systèmes, l'un ancien, l'autre contemporain de la découverte et de ce qui s'en suit. Autrement dit, elle pose comme postulat que *l'étude du fait archéologique n'est pas seulement technique de connaissance des systèmes disparus. Elle est aussi révélatrice du fonctionnement des systèmes modernes*.
- 3 Le fait archéologique lui-même ne peut être défini comme tel que s'il met en lumière des objets jadis fonctionnels, dont les fonctions initiales ont connu une période d'oubli, et que l'on redécouvre aujourd'hui dans d'autres contextes. C'est cette période d'oubli

qui caractérise le fait archéologique. Celui-ci se trouve par conséquent à l'issue d'un enchaînement que l'on peut résumer ainsi :

fonctions initiales – mécanismes d'abandon – période d'oubli – découverte et ré-identification.

## Le patrimoine archéologique éducatif et la définition des principes de l'archéologie intégrée

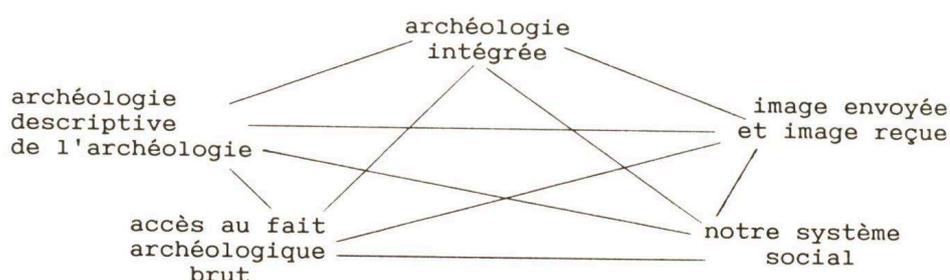
- 4 C'est au début des années soixante-dix que j'ai soulevé pour la première fois, de façon très empirique, l'intérêt qu'il pouvait y avoir à tenir compte du contexte contemporain des découvertes archéologiques<sup>1</sup>. Chargé de l'étude des sites mésolithiques de la commune de Plovan (Finistère), je devais en effet m'apercevoir après quelques années que ce que je prenais pour le résultat de découvertes « fortuites », ou tout au moins le fruit d'un certain hasard, entraînait au contraire dans un système parfaitement structuré. Pierre-Jean Berrou, alors instituteur dans la commune, nous livrait des faits archéologiques, découvertes accessoires par rapport à ses préoccupations du moment (il préparait une maîtrise de géographie physique et prospectait en ce sens). Ces découvertes étaient en quelque sorte *parasites à sa méthode de prospection*. Mais bientôt nous devions nous rendre compte qu'elles dépendaient aussi très étroitement de son métier, de ses relations personnelles avec ses élèves et leurs parents, du rayonnement de l'école laïque et de l'équipe de football, etc. Bref du contexte social dans lequel évoluait notre informateur ; contexte qui définissait et limitait l'information transmise. Aujourd'hui encore on notera qu'en Bretagne, la prospection archéologique est toujours le fait d'archéologues amateurs, et qu'elle demeure accessoire par rapport aux préoccupations savantes.
- 5 Très vite, il devient évident que la méthode, et le contexte social lui-même sont étroitement dépendants des techniques agricoles, ne serait-ce que parce que le rythme des labours règle l'accès aux parcelles et canalise la prospection<sup>2</sup>.
- 6 Depuis lors, à l'occasion de différents stages, de préparation d'expositions, de missions en Afrique de l'Ouest, j'ai précisé peu à peu certains mécanismes et certaines idées, et élaboré quelques méthodes d'approche de l'archéologie intégrée. L'une des conséquences de cette démarche est la définition de ce que j'appelle le *patrimoine archéologique éducatif*, très lié on le voit à l'expérience initiale. Cela m'amène à défendre l'idée qu'à côté du patrimoine archéologique national<sup>3</sup>, - très vague dans sa définition et sa finalité - et du patrimoine archéologique scientifique<sup>4</sup>, plus précis, il y a place pour une responsabilisation au patrimoine archéologique local et modeste, échappant aux systèmes typologiques habituels, et reposant à la fois sur le caractère unique et historique de chaque découverte à l'échelle des territoires restreints. Ce qui soulève bien entendu le problème de la création d'un autre niveau de responsabilisation du public, à partir d'un nouveau système de valeurs<sup>5</sup>.
- 7 En travaillant avec des enseignants de diverses classes, depuis la maternelle jusqu'à la terminale, à l'élaboration de scénarios d'utilisation du patrimoine archéologique éducatif, je crois avoir montré que l'archéologie peut apporter bien plus que de simples objets ou que les connaissances scientifiques qu'on en tire<sup>6</sup>. Il aura cependant fallu attendre deux demandes très voisines et complémentaires pour que s'illustrent parfaitement les principes essentiels de l'archéologie intégrée.

- 8 L'une de ces demandes émane des responsables d'un centre médico-éducatif, et peut se résumer ainsi : « *Dans quelle mesure la préhistoire peut-elle aider l'enfant handicapé à mieux se situer dans l'espace et le temps ?* »<sup>7</sup>. L'autre question, qui m'a été posée à l'occasion de la préparation d'un stage de formation professionnelle pour travailleurs sociaux est : « *La préhistoire peut-elle illustrer le propos : "le savoir progresse en intégrant l'incertitude, non en l'exorcisant" ?* »<sup>8</sup>.
- 9 Ces deux demandes posent de façon très claire le rapport qui existe entre le fait archéologique brut et l'image qu'on en donne. Il est évident que la somme des connaissances archéologiques traduites en livres, en articles, en images, en films ou en émissions de radio, ne sera pas d'un grand secours pour l'enfant handicapé ou en situation de grave difficulté scolaire. Pour répondre à une telle préoccupation, il faudra donc que l'archéologue (et lui seul peut le faire !) étudie avec les enseignants et les éducateurs des stratégies d'utilisation de l'archéologie en fonction du but poursuivi. Il devra alors entrer dans une relation triangulaire, devenir partenaire à part entière de l'équipe pédagogique et du groupe d'enfants. En particulier, il ne pourra pas ne pas faire sienne la préoccupation majeure de lutte contre l'échec scolaire, ou tout simplement d'amélioration de l'équilibre psychologique de l'enfant. Pour simplifier, disons que cela nécessite d'avoir accès aux faits archéologiques bruts, dans une très large mesure aux objets réels dans leur contexte géographique et social de découverte, et aux principes mêmes de la méthode archéologique - avec son système spécifique d'observation, de déduction, et d'expression des résultats.
- 10 L'archéologie intégrée se heurte ici à l'une des philosophies les plus courantes de l'archéologie descriptive. Lorsqu'un haut responsable de la gestion du patrimoine archéologique déclare « *qu'on ne vulgarise bien que ce que l'on connaît parfaitement* »<sup>9</sup>, cela veut dire que l'on entend fermer l'accès au fait archéologique brut. Cela veut dire aussi que l'archéologue demeure le seul maître de l'image qu'il projetera de celui-ci après les choix et tris successifs qui s'échelonnent entre l'émergence de l'objet archéologique dont peut user le public est un *patrimoine d'images*, et non un patrimoine d'objets, de sites, de paysages. À cela l'archéologie intégrée répond que l'on doit *vulgariser, à partir d'objets réels, l'archéologie et ses méthodes, les certitudes et les incertitudes ; et ceci quel que soit le niveau intellectuel supposé ou réel des partenaires*<sup>10</sup>.
- 11 On rejoint ainsi la seconde question. Vulgariser une image de ce que l'on connaît parfaitement, c'est attendre d'avoir acquis une certitude, c'est-à-dire d'avoir fermé la recherche. Le dernier Congrès d'Archéologie d'Antibes, consacré à « *L'Archéologie et son Image* » a bien montré ce dualisme de l'archéologie professionnelle, l'opposition entre la tendance à la fermeture sur les certitudes, et celle de l'ouverture aux questionnements aux enchaînements sans fin de la recherche<sup>11</sup>. S'il est évident que le doute scientifique ne s'illustre pas de la même manière que la certitude momentanée, il n'en demeure pas moins qu'il peut s'enseigner, qu'on peut en maîtriser les principes, qu'il peut se mettre en scène. En cela, l'archéologie offre un prodigieux outil de développement de l'esprit critique. Non seulement critique des méthodes, des raisonnements et des résultats, mais aussi critique des motivations et des images mentales pré-établies. Donc de soi-même.
- 12 L'une des croyances les plus solidement associées à l'archéologie descriptive est celle de l'objectivité du fait archéologique et de son étude. Cette conviction repose sur la négation de l'interférence entre le fait archéologique et celui qui l'étudie. Un rempart de techniques, de méthodes, de références, de rigueur dans l'analyse et le classement,

dans l'établissement des typologies, et une prudence affectée dans l'énoncé des résultats, protège l'illusoire objectivité de l'archéologie descriptive. En fait, depuis les circonstances historiques des découvertes, jusqu'aux choix personnels de l'illustration que l'on donnera de tel ou tel fait, l'archéologie traditionnelle est entièrement façonnée par des réalités extérieures dont la maîtrise lui échappe, et par des sélections successives lourdement empreintes de subjectivité<sup>12</sup>.

- 13 C'est probablement de là que viennent les plus graves et les plus passionnantes incertitudes de notre métier. De là aussi le fait que la vulgarisation simple conjure l'incertitude par des affirmations péremptoires.
- 14 Le propos de l'archéologie intégrée n'est pas de rejeter cette image bien policée. Il doit être de lui intégrer les incertitudes sous-jacentes, et d'affirmer la nécessité de tenir compte de la subjectivité évidente de toute recherche, pour en faire un élément moteur - et avouable - de celle-ci.
- 15 Cette évocation rapide de l'usage éducatif et pédagogique du fait archéologique permet d'énoncer les principes généraux de l'archéologie intégrée ; principes qui demeurent valables dans d'autres domaines d'application. On peut résumer comme suit chacun de ces principes :
- 16 L'archéologie intégrée :
  - relativise le fait archéologie par rapport aux systèmes actuels ;
  - intègre incertitude et ignorance pour en faire des éléments moteurs de recherche et de didactique ;
  - implique la notion d'échange et d'interaction avec des partenaires, ce qui sous-entend la notion d'interdisciplinarité vraie ;
  - crée de nouveaux besoins, de nouvelles motivations, et nécessite la mise en œuvre de nouvelles techniques en vue de nouveaux résultats ;
  - relativise sa propre importance dans le contexte contemporain ;
  - admet comme prioritaire la conscience de l'interférence entre l'observateur et le fait observé ;
  - identifie tout fait archéologique par son unicité avant d'en faire matière à typologies et à catégories ;
  - propose des solutions multiples d'interprétation des faits archéologiques ;
  - s'interdit tout jugement de valeur quant à la façon dont le fait archéologique est investi par les systèmes économiques, sociaux, politiques ou scientifiques successifs : ceci devient en effet sujet d'étude.
- 17 Le domaine pédagogique d'où nous venons de tirer ces principes peut se résoudre en un cycle d'interactions simples (schéma 1).

Schéma 1



- 18 Chaque ligne de ce schéma pourrait donner lieu à commentaires et à références bibliographiques qui montreraient que l'on a affaire à un système parfaitement cohérent, complexe, mais structuré<sup>13</sup>.
- 19 Les mêmes principes que nous venons de définir permettent de localiser l'archéologie intégrée par rapport à deux autres systèmes tout aussi cohérents. L'un est celui que l'on pourrait résumer par « regard sur les techniques » (schéma 2) ; l'autre étant assez bien résumé par « territoires » (schéma 3)<sup>14</sup>.

Schéma 2

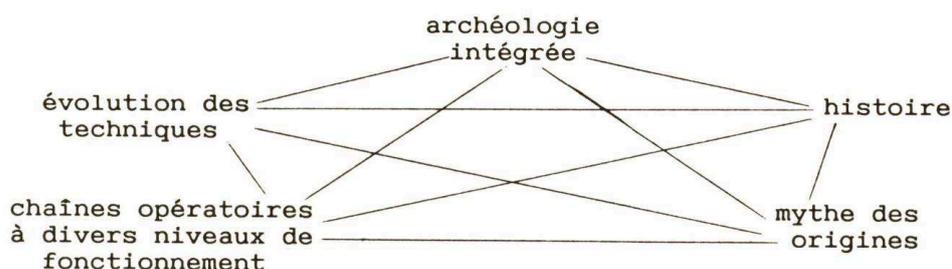
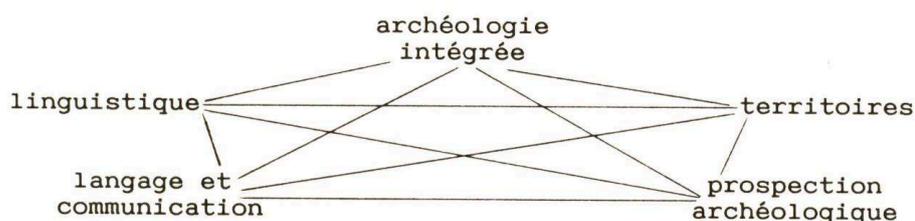


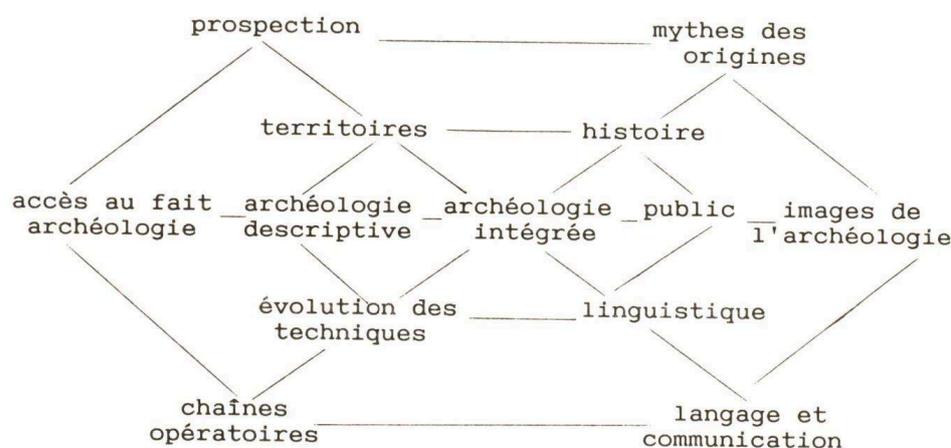
Schéma 3



- 20 Ce dernier schéma ayant fait l'objet de ma précédente communication devant le GRELB<sup>15</sup>.
- 21 Si chacun de ces schémas constitue une unité d'étude cohérente, ils peuvent être regroupés en une synthèse qui résume le problème même de l'intégration de l'archéologie dans le monde moderne. Synthèse dont tous les éléments sont interdépendants, chacun d'entre eux pouvant devenir le centre de la structure, sans pour autant réduire l'intérêt de ses complémentaires. Cette synthèse n'est bien entendu pas exhaustive mais si l'on veut bien accepter le fait archéologique comme élément

intégrateur, on admettra qu'elle fournit un support acceptable de réflexion et de recherche (schéma 4).

Schéma 4



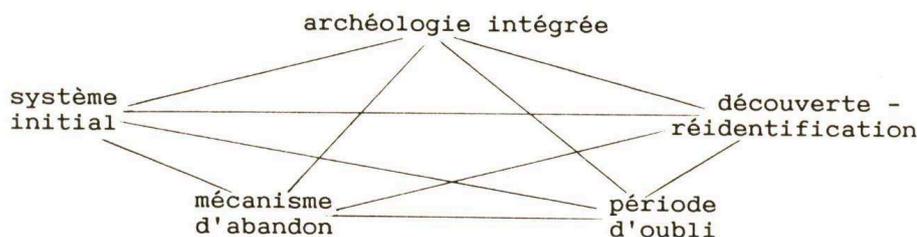
## Archéologie intégrée et cadastre napoléonien

- 22 En se localisant par rapport aux territoires, à l'histoire et à l'archéologie intégrée, le cadastre napoléonien donne à cette dernière une dimension temporelle. Il fournit tout d'abord un modèle d'intégration, décalé dans le temps, et en même temps, en tant que tel, il donne à l'archéologie une dimension épistémologique.
- 23 Outre ses qualités propres de document fiscal répondant à des impératifs historiquement bien définis, le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît en effet comme un modèle structuré d'intégration de faits archéologiques dans un contexte « monochronique »<sup>16</sup> simplifié, répondant point par point aux principes énoncés ci-dessus. C'est bien en tant que tels en effet que certains faits archéologiques se sont trouvés intégrés dans un ensemble d'informations.
- 24 Quelle que soit la nature des lieux qu'ils connotent, les toponymes archéologiquement significatifs témoignent d'une ré-identification d'un vestige ancien reconnu comme tel. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas seulement les reflets de la présence de ces vestiges ; ils sont aussi les témoins de cette redécouverte. C'est en cela qu'ils intéressent l'archéologie intégrée : parce qu'ils sont à l'interférence entre un ensemble de faits archéologiques et des systèmes sociaux, techniques et économiques, à un moment donné de leur histoire. Le fait archéologique se voit ainsi confier un rôle précis dans le système complexe de fonctionnement des territoires. Il se trouve ainsi traduit (au sens propre du terme) et interprété par rapport aux préoccupations et aux possibilités des groupes concernés.
- 25 Bien entendu, toutes les variantes existent en ce domaine, depuis le témoignage direct, vestige probable d'une époque où l'objet était encore partiellement fonctionnel, jusqu'aux interprétations les plus éloignées de la fonction initiale de l'objet ou du lieu. Mais dans n'importe quel cas, cette interprétation implique une distance entre le fait initial et les mots qu'il a engendrés. On ne trouvera pas une différence fondamentale

entre cet aspect linguistique et l'intégration d'autres faits sous forme de plans et de disposition des parcelles<sup>17</sup>.

- 26 D'un autre côté, si le cadastre napoléonien nous offre un modèle de l'archéologie intégrée et de sa complexité, relativisant le fait archéologique en lui donnant un rôle, il faut bien reconnaître qu'il constitue le premier inventaire structuré du genre. Alors qu'auparavant la place des faits archéologiques ne pouvait se traduire que par le « vécu » et le « parlé » des territoires, et qu'elle était de ce fait probablement fluctuante, elle se trouve désormais fixée, selon des règles normalisées qui en permettent l'étude. Non seulement le fait archéologique vient-il se nicher par la toponymie entre les données socio-économiques, mais encore se trouve-t-il de ce fait ré-identifié dans un contexte politique et fiscal, précisément à l'époque où se dessine l'intérêt des classes dirigeantes pour l'archéologie descriptive.
- 27 Face à cette double ré-identification, on peut avoir deux attitudes. On peut considérer l'histoire de l'archéologie descriptive dans sa continuité, et accepter la filiation directe entre nos recherches et celles de nos prédécesseurs. L'axe de cette filiation sera donné alors par l'approche de plus en plus fine des typologies, d'un classement de plus en plus spécialisé au fur et à mesure que s'amenuise le patrimoine archéologique global, et qu'il s'éloigne du contexte territorial de sa redécouverte. Dans ce cas, non seulement l'archéologue d'aujourd'hui est autorisé à faire siennes les découvertes antérieures, au nom d'une continuité temporelle des préoccupations autant que des acquis. Mais dans ce cas, il hérite aussi des erreurs de ceux qui l'ont précédé, et doit par conséquent les assumer au nom de la même continuité, selon la logique de son héritage.
- 28 Cependant, on peut aussi considérer la période qui nous sépare du XIX<sup>e</sup> siècle dans sa discontinuité, et enrichir de ce fait la considération épistémologique des principes de l'archéologie intégrée tels que nous venons de les énumérer. Les acquis et les erreurs ne sont plus alors ceux d'une quelconque archéologie globale anonyme investissant un patrimoine archéologique tout aussi quelconque. Ils sont le fait d'individus parfaitement identifiés et identifiables, transposant sur un patrimoine archéologique fait de matériaux non renouvelables les préoccupations du moment, les modes, les idéologies, les préoccupations individuelles, etc. Il faut alors considérer que ceci n'est pas indissociable de la chaîne qui, de l'état fonctionnel des objets, passe à l'état de leur ré-identification. La ré-identification savante devenant rapidement dominante, puis exclusive, accumulant au cours des décennies cette subjectivité inhérente aux chercheurs, et dont nous avons déjà parlé. On conçoit alors que la garniture archéologique d'un territoire donné (avec l'usage qu'on peut faire du patrimoine éducatif que cela représente par exemple) sera soumis à une double chronologie : l'une étant la chronologie plus ou moins fine et discontinue proposée par l'archéologie descriptive ; l'autre étant la chronologie des re-découvertes et des ré-identifications, dont le cadastre napoléonien représente le point de départ<sup>18</sup>. On notera au passage que l'ancien cadastre *identifie les faits archéologiques aux territoires restreints* qu'il décrit, selon des *conventions normalisées à l'échelon national*. En Bretagne, une telle identification se retrouvera encore au début du siècle dans l'inventaire de P. du Châtellier<sup>19</sup>, puis disparaîtra complètement des préoccupations de l'archéologie savante. Cela permet de dater avec une relative précision le tournant décisif entre l'archéologie intégrée et l'archéologie descriptive<sup>20</sup>.
- 29 On peut résumer ceci dans un dernier schéma qui s'insérera facilement dans le schéma de synthèse (schéma 5)

Schéma 5



## Conclusion

- 30 Ici se place un malentendu dans les rapports entre archéologie intégrée et archéologie descriptive. Celle-ci fonctionne en effet selon un système centripète que j'appellerai « archéocentriste ». Les secteurs périphériques ne sont sollicités que dans la mesure où ils peuvent être utiles à l'inventaire ou à l'étude du fait archéologique. L'échange demeure limité à cette pédagogie par l'image déjà évoquée (images, copies, moulages, maquettes, etc. la présentation d'objets authentiques en vitrine n'étant qu'une variante de cette interprétation de l'objet). L'accès direct du public au fait archéologique brut est réservé aux professionnels et à la découverte accidentelle dans le cadre d'une réglementation qui n'a sans doute pas son équivalent dans d'autres domaines, sinon peut-être en médecine.
- 31 L'archéologie intégrée se situe en avant de l'archéologie descriptive. Elle ne peut donc lui être utile de manière aussi directe. Elle utilisera par exemple les données déjà acquises pour organiser une prospection raisonnée de territoires donnés. L'important alors n'est pas l'objet (ou le site), mais bien les structures auxquelles celui-ci appartient. Dans le domaine de la toponymie, j'ai déjà montré que l'important n'est pas le toponyme archéologiquement significatif, mais bien la place relative occupée par l'objet archéologique dans un système complexe. De la même manière, la connaissance des systèmes techniques « primitifs » ou l'archéologie expérimentale n'ont d'intérêt que parce qu'elles élargissent l'éventail des interprétations possibles des objets archéologiques, non parce qu'elles illustrent et animent telle ou telle hypothèse restreinte.
- 32 La vocation de l'archéologie intégrée n'est pas de compléter les casiers depuis longtemps délimités de l'archéologie descriptive. Sa raison d'être est de dégager de nouvelles pistes de recherche, de découvrir des pans entiers de notre comportement présent et passé qui ont échappé à l'investigation.
- 33 Par rapport à une recherche finalisée dont on ne mettra pas en doute la légitimité, ces objectifs peuvent paraître vagues et dispersés. Il suffit pourtant de demandes simples provenant de domaines apparemment étrangers à l'archéologie, et réclamant le dialogue, pour que l'on prenne conscience de l'isolement de celle-ci, et de l'urgence qu'il y a d'ouvrir les voies scientifiques de la communication. C'était le cas du récent Congrès d'Antibes sur « l'Archéologie et son Image », où, entre la recherche archéologique traditionnelle et le public, on a parlé de sémiologie. De même que j'ai tenté d'intercaler la sémantique entre l'inventaire archéologique et la toponymie, lors

de ma précédente communication ici même. Dans le même ordre d'idées, il y a quelques années, le colloque « Archéologie, pouvoir et société » soulevait le difficile problème de la dépendance de la recherche fondamentale en archéologie et des contingences politiques, mais aussi celui de la responsabilité de l'archéologie devant cette dépendance.

- 34 L'archéologie intégrée, telle que je viens de la définir, ne manque pas de points communs avec la géographie et la linguistique, domaines interdisciplinaires s'il en est. La différence essentielle est qu'elle doit frayer son chemin à partir d'un patrimoine matériel fini, qui s'érode au fil du temps, et du fait même de ses travaux. Ce qui la conduit à s'interroger sur sa légitimité, sur ses méthodes et sur sa finalité.

---

## ANNEXES

### La recherche archéologique et ses facteurs déterminants (l'exemple du Finistère)<sup>21</sup>

À partir de la création du bulletin de la Société archéologique du Finistère, en 1873, la publication d'informations concernant la préhistoire du département peut être considérée comme une appropriation de cette information, et comme une identification de la Société aux vestiges correspondants. On considère ici que cette appropriation s'étend aux territoires sur lesquels s'effectuent les découvertes, c'est-à-dire, arbitrairement, aux communes. On se limitera ici à l'archéologie pré-romaine (du paléolithique à l'Âge du Fer compris).

L'activité qui aboutit à la publication d'informations (re-découvertes, ré-identification, identification aux vestiges) est faite de deux tendances. L'une consiste en la découverte de nouveaux territoires, l'autre en l'exploitation des territoires connus.

L'absence quasi-totale de découvertes entre 1930 et 1945 permet de décomposer l'activité de la Société en deux périodes. L'une qui va de la création du Bulletin jusqu'en 1935, l'autre qui commence vers 1940 et qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui (graphique n° 1).

Comme dans tout phénomène de ce type, les territoires reconnus comme préhistoriques ne sont pas exploités de façon continue. Certains ne sont enregistrés qu'une seule fois, d'autres sont repris et abandonnés à plusieurs reprises, l'abandon définitif marquant la fin de chaque période. Chaque période peut ainsi se décomposer en deux phases. L'une au cours de laquelle le gain de nouveaux territoires est supérieur au rythme d'abandon des territoires connus ; l'autre au cours de laquelle l'abandon est supérieur aux gains. Entre les deux se trouve un seuil d'équilibre où les gains égalent les pertes (graphique n° 2).

Si toutes les communes du département offrent la possibilité théorique d'être enregistrées, on s'aperçoit qu'après avoir dépassé le point d'équilibre, la courbe de croissance tend vers une asymptote. Cette limite supérieure est le double reflet de l'inertie des territoires à émettre des informations, et de l'énergie consacrée par la société à enregistrer celles-ci.

Lorsqu'un phénomène comme celui-ci est achevé, on constate que la phase de découvertes et la phase d'abandon sont symétriques par rapport au point d'équilibre, et cela se comprend : le point maximum d'activité étant atteint, les gains à venir seront compensés par les pertes, et au-delà, une augmentation de l'activité tendrait vers un étalement de l'équilibre. Le maintien d'une activité constante entraînerait nécessairement une augmentation relative des pertes. Toute la dynamique du système repose donc sur l'étroite période d'équilibre.

Par rapport à l'activité de la Société, cet équilibre est précaire, car il résulte de tendances qui échappent totalement à son contrôle. Pour le déplacer dans le temps, il ne suffit pas de maintenir l'activité sur les territoires reconnus (fouilles, descriptions, acquisitions, classement, etc.) ; il faudrait parallèlement augmenter le rythme de découverte de nouveaux territoires. Or cela ne relève pas de l'archéologie, mais de facteurs extérieurs. L'inventaire des découvertes de l'Âge du Bronze par P. du Châtellier en 1899 montre bien la nature du problème : beaucoup de communes citées à cette occasion ne seront plus reprises par la suite. Ce qui n'était pas le cas de l'inventaire de 1876, intervenant en pleine période de croissance<sup>22</sup>.

Sans se lancer dans l'analyse détaillée de ces graphiques, il est intéressant de comprendre quelles sont les interférences avec des phénomènes extérieurs qui peuvent commander la position du point d'équilibre, et par conséquent la symétrie de l'activité de chaque période.

La première période correspond exactement à la III<sup>e</sup> République. Celle-ci rétablit la Société en 1873, après qu'elle ait été dissoute en 1859 par Napoléon III. La véritable activité d'enregistrement des découvertes commence en 1876, avec l'inventaire de Le Men. Celui-ci témoigne d'une thésaurisation d'informations au cours de la période d'interdiction. Si l'on rétablit la symétrie théorique de la courbe, on voit effectivement le phénomène débiter entre 1850 et 1860.

Le point d'équilibre de cette première période se situe aux environs de 1893. Cela correspond au sommet de la courbe démographique des communes rurales du département (graphique n° 3) : le machinisme agricole et le défrichement concomitant constituent la base des nouvelles découvertes. À la même époque, la Société connaît des tensions qui ont pour résultat de disperser les efforts. Il est intéressant de noter au passage que c'est vers cette époque que nous avons localisé le passage définitif de l'archéologie intégrée (le vestige archéologique dans son territoire) à l'archéologie naturaliste (l'objet archéologique ayant une réalité propre et indépendante du contexte).

D'abord lente, la décroissance de l'activité s'accélère à partir des années 20, parallèlement à l'exode rural. La période est définitivement achevée vers 1935, par conséquent bien avant la seconde guerre mondiale.

Il est sans doute trop tôt pour commenter la seconde période, sinon peut-être pour noter un net sursaut en 1958, marquant le ralentissement de l'activité de découverte au

bénéfice de l'entretien des territoires connus. Le point d'équilibre est atteint en 1971, qui correspond à peu de chose près au sommet d'activité des opérations du remembrement (graphique n° 4). Aujourd'hui, même si l'activité de découverte se poursuit, elle n'a pas encore revu tous les territoires théoriquement disponibles. Déjà l'abandon des territoires dépasse nettement les gains, dessinant le début de la phase décroissante du phénomène. Comme dans la période précédente, le point d'équilibre est dû à la convergence de deux tendances : l'une extérieure à l'activité archéologique (remembrement, travaux d'aménagement, etc.), l'autre propre à celle-ci. Cette dernière tendance se décomposant schématiquement en deux types d'activité : d'une part, une large part des activités de découverte de la Direction des Antiquités s'est déportée vers d'autres départements ; d'autre part, une grande partie de l'énergie est consacrée à l'entretien des territoires déjà connus (grands chantiers de fouille, par exemple).

Tous ces phénomènes que nous venons de parcourir rapidement sont localisés dans le temps, par rapport à des contingences qui les déterminent de l'extérieur. Mais ils sont également repérables dans l'espace géographique. Nous ne nous étendons pas ici sur la pertinence des découpages des territoires élémentaires par communes.

Théoriquement, un découpage abstrait serait aussi démonstratif. C'est par facilité que l'on accepte d'utiliser le repérage administratif, parce que celui-ci offre des unités commodes d'enregistrement des informations. Ceci étant, on peut aborder le problème du développement de ces deux périodes de l'archéologie du Finistère dans l'espace.

Nous sommes partis du postulat selon lequel toute commune du Finistère serait susceptible d'offrir des informations concernant la préhistoire. Cela paraît vrai au premier abord, et on le vérifie partiellement en prospectant systématiquement des communes jusque-là vierges d'informations. Cependant, si l'on fait la liste des communes qui n'ont jamais été citées dans le bulletin de la Société archéologique du Finistère, ou qui n'ont été signalées qu'une seule fois, au cours de chaque période, on s'aperçoit qu'elles se regroupent en ensembles alphabétiques (on regroupera ainsi pratiquement tous les « Lan », les « Loc », les « Saint- », et une bonne partie des « Plou »). Cette corrélation semblerait montrer que notre postulat de départ était erroné, et qu'il y aurait une certaine concordance entre ces toponymes et l'absence de vestiges préhistoriques qui ont attiré l'attention ailleurs<sup>23</sup>. Comme l'immense majorité des informations concerne des populations rurales, on peut penser qu'il y a une continuité entre la faiblesse des mécanismes de découverte, la toponymie, et la fréquentation ancienne des mêmes territoires. Il n'y a qu'une façon de démontrer cette hypothèse : développer la prospection systématique des territoires peu représentés.

D'un autre côté, si l'on cartographie ces mêmes territoires pauvres en information, on s'aperçoit que leur répartition est loin d'être quelconque (cartes (1) et (2)) : ils constituent de larges plages dans les régions non côtières du Léon et du Trégor, ainsi que sur le versant nord des Monts d'Arrée. Au cours de la seconde période, le « mitage » des zones pauvres de la première période est dû en grande partie à la découverte de souterrains de l'Âge du Fer.

De telles corrélations ont bien des conséquences. L'une d'entre elles étant que l'on ne peut étudier la distribution des vestiges archéologiques par échantillonnage, puisque la répartition n'est pas aléatoire<sup>24</sup>.

Tout cela suggère une hypothèse qui oriente obligatoirement la recherche à venir. Cette hypothèse est la suivante :

Lorsque les premiers agriculteurs ont commencé à investir la région, ils se sont installés sur les terres qui convenaient le mieux à leurs techniques relativement sommaires, permettant une relative autonomie, sinon une certaine autarcie. Ces territoires primaires constitueraient l'ossature de base de la vie agricole, d'où l'on débordait sous l'effet de la pression démographique, grâce à de nouvelles technologies, ou avec le support d'un système économique et social puissant.

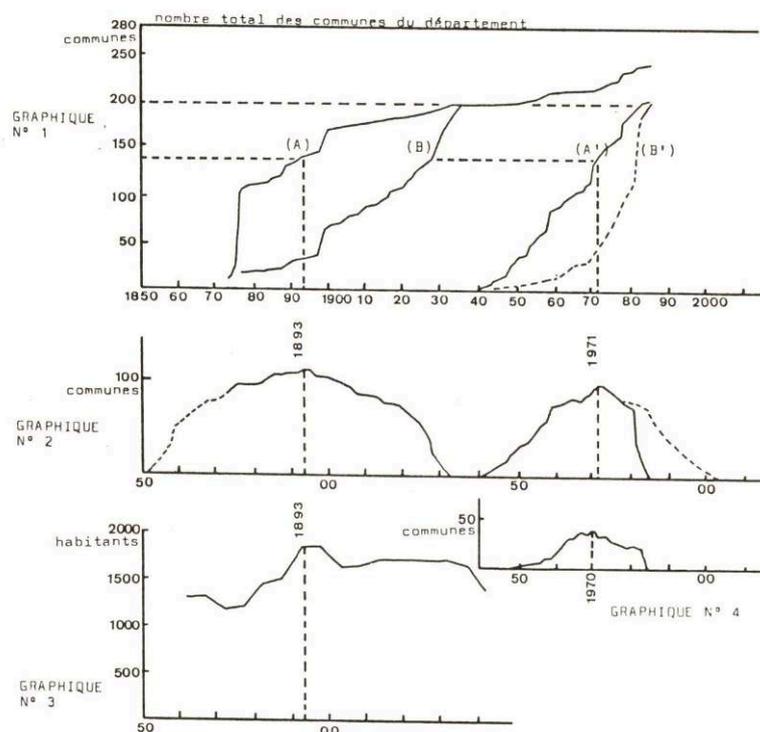
L'époque gallo-romaine représente l'une de ces phases d'extension, avec sa structure politique, économique, son réseau de communication. Lorsque l'Empire s'effondre, les campagnes retournent à des structures primaires à tendance autarcique. Il est logique de penser que les colons bretons trouvent les meilleures terres occupées, et qu'ils s'installent d'abord à l'extérieur de celles-ci, en attribuant à leurs territoires une nomenclature « périphérique ». Selon cette hypothèse, ces territoires marginaux n'auraient été occupés qu'au cours des phases d'expansion de l'occupation agricole, et, le cas échéant, par des structures témoignant d'une domination économique, politique ou militaire de la région. Le schéma se renouvellerait sous des formes plus ou moins semblables, y compris au cours de l'explosion démographique de la fin du XIX<sup>e</sup>, et avec les travaux du XX<sup>e</sup> siècle. Le lien entre les différentes formes de défrichement et la découverte archéologique est tel, que cette dernière s'intègre parfaitement au phénomène. Autrement dit, la recherche archéologique elle-même se situe dans la logique de la gestion des territoires agricoles depuis le Néolithique.

Au bout du compte, on se retrouve face à deux hypothèses contradictoires. Pour l'une, la recherche archéologique demeure extérieure aux faits qu'elle étudie : les mécanismes de découverte, de ré-identification et d'identification demeurent aléatoires par rapport aux phénomènes recherchés ; le tableau qui en résulte est davantage le reflet de notre époque que celui des systèmes anciens. Pour l'autre, la recherche archéologique se déroule selon un schéma qui reprend les processus anciens : elle constitue en quelque sorte l'un des aspects des modèles des systèmes qu'elle étudie.

La répartition géographique des recherches sur le versant sud de la péninsule ne démonte ni ne confirme l'une ou l'autre de ces hypothèses. Elle semblerait indiquer que les conditions climatiques constituent un facteur déterminant. Dans la première hypothèse, ce facteur déterminant aurait joué sur les conditions d'implantation des populations préhistoriques ; les circonstances théoriquement homogènes de prospection des 150 dernières années auraient ainsi fait ressortir une disposition archéologiquement significative. Selon la seconde hypothèse, non seulement le climat aurait joué un rôle déterminant sur les implantations anciennes, mais d'une façon ou d'une autre, cela aurait joué également sur les circonstances des découvertes et de la ré-identification.

Que l'on veuille contrer l'une ou l'autre hypothèse, ou que l'on cherche à les confirmer, on aboutit à la même réalité scientifique : seule une prospection systématique des zones pauvres en informations pourra confirmer cette disposition. Dans le cas contraire, on sera confronté au problème de savoir pourquoi les vestiges nouvellement découverts avaient jusque-là échappé à la re-découverte et à la ré-identification. On conçoit très bien qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème de méthode. Derrière celle-ci se profile la nécessité de nouvelles motivations, et par conséquent de nouvelles finalités de la recherche archéologique elle-même.

## La recherche archéologique et ses facteurs déterminants

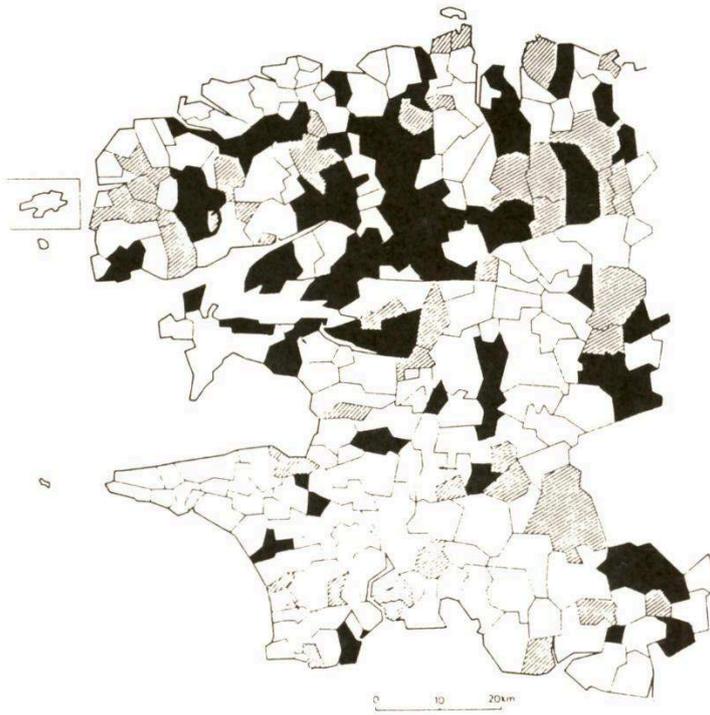


La progression des publications concernant la protohistoire et la préhistoire, commune par commune, dans le Finistère, d'après les publications dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère* (graphique n° 1. Courbe A), est compensée par l'oubli progressif des découvertes (courbe B). L'absence quasi-totale de découverte de nouveaux territoires entre 1930 et 1948 permet de considérer que la recherche s'effectue en fait en deux périodes distinctes (les courbes A' et B' représentent la seconde période).

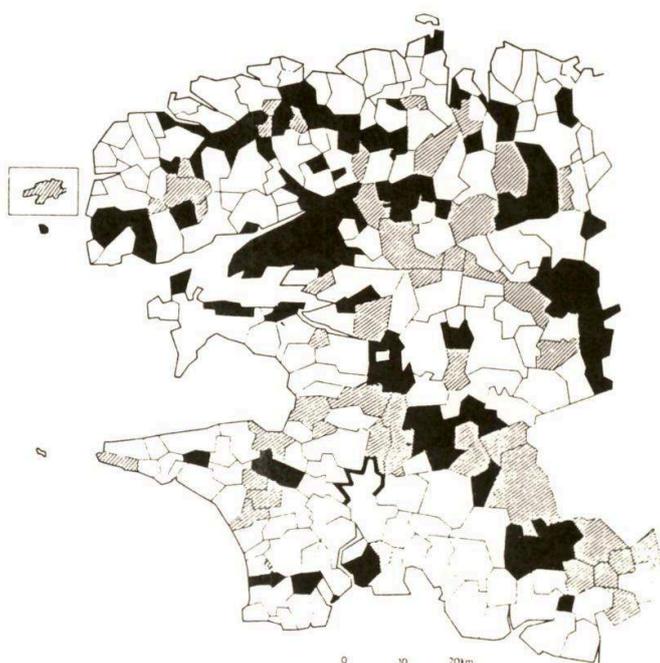
La différence entre les courbes de progression et d'oubli représente une masse de territoires dont l'évolution témoigne de l'activité de découverte (graphique n° 2). Chaque période connaît une phase de croissance et une phase de décroissance.

Pour la première période, le sommet de l'activité se place aux environs de 1893-1895. Cela est à mettre en parallèle avec le sursaut démographique des communes rurales (graphique n° 3 : démographie de la commune de Plovan). Pour la seconde période, le sommet de l'activité se place aux environs de 1970-1971, ce qui correspond à l'activité maximum des opérations du remembrement (graphique n° 4, d'après documents de la Direction Départementale de l'Agriculture). Les graphiques 1 et 2 sont tirés des tables analytiques de 1973 et 1983 du *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*.

Carte n° 1 : période 1873-1935



Carte n° 2 : période 1936-1985



Les zones pauvres en découvertes préhistoriques au cours des deux périodes des recherches archéologiques dans le Finistère.

En noir : les communes n'ayant jamais été citées dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* pour une découverte préhistorique ;

En hachuré : les communes ayant été citées une seule fois au cours de la période.

La pauvreté des découvertes signalées dans le Nord du département est frappante au cours de la première période. Le « mitage » de cette zone de résistance au cours de la seconde période est en grande partie dû aux découvertes de souterrains gaulois. Celles-ci se multiplient en effet parallèlement aux travaux annexes du remembrement (graphique n° 4). Assez curieusement, bien exploité au cours de la première période, le centre Finistère est assez mal représenté au cours de la seconde.

Ces cartes sont le reflet de la combinaison entre les mécanismes de découverte, le processus de ré-identification, la transmission de l'information, la prise en compte de celle-ci. Les zones de résistance ne peuvent être dues au hasard : elles témoignent de l'absence de vestiges, de l'absence de découvertes, de l'incapacité à ré-identifier les objets mis au jour, de la réticence à transmettre l'information, du rejet ou de la thésaurisation de l'information par ceux qui sont chargés de la rendre publique. Tous ces facteurs ont pu jouer, mais pour que de telles zones se dessinent, il est probable que l'un ou l'autre dominant.

De telles figures permettent d'attirer l'attention sur un problème essentiel. Face au « fait archéologique », chaque territoire réagit en fonction de ses caractéristiques propres (potentiel archéologique, mise en œuvre de techniques aboutissant à la découverte, faculté de ré-identification des vestiges découverts, rétention ou diffusion de l'information), mais cela se fait au sein d'ensemble plus vaste dont les caractéristiques estompent cette individualité.

## NOTES

1. Pierre GOULETQUER, Janine MORIS, Jean-Claude STOURM, « Prospection archéologique en Pays bigouden ; méthodes, résultats, perspectives », *Penn ar Bed*, vol. 9, 1974, p. 468-483.
2. C'est à peu près vers la même époque que dans d'autres régions de France on a commencé à gérer la prospection archéologique autour des grands chantiers routiers.
3. Le patrimoine archéologique national est nécessairement orienté par des choix d'intérêt national et par des responsabilités de même envergure, parfois fort éloignés des réalités et des besoins locaux.
4. Parfois confondu avec le patrimoine national, le patrimoine archéologique scientifique s'en distingue de bien des manières. On peut schématiser cette différence en disant qu'il se trouve en amont de celui-ci, qu'il contribue largement à y introduire ou en écarter certains thèmes, sites ou objets, mais surtout qu'il est beaucoup plus marqué par les choix individuels des chercheurs et par les modes qui affectent la recherche.
5. Pierre GOULETQUER, « L'archéologue et son pouvoir » ; *Archéologie, pouvoirs et sociétés*, table ronde réunie dans le cadre du colloque *La Pratique de l'Anthropologie Aujourd'hui*, Paris, Éditions CNRS, 1984, p. 21-29.
6. Pierre GOULETQUER et Jean-Michel MOULLEC : « La Préhistoire et l'Enfant ; préhistoire locale : recherche et didactique » ; *Le Courrier du CNRS*, n° 59, Janvier-Mars 1985, p. 46-48.
7. Projet d'Action Éducative « Traces et empreintes d'hier pour mieux communiquer et s'exprimer dans le monde d'aujourd'hui » ; École Primaire Jean Piaget - Kerfraval et Institut Médico-Educatif de Trévidy (Morlaix), année scolaire 1986-1987.
8. Stage de Formation à l'Analyse Systémique : Centre de Formation Continue des Travailleurs Sociaux, Nantes, 1987, Bruno Tricoire, formateur.
9. Conférence du Directeur des Antiquités de Bretagne, Plouézoch (Finistère), 14 février 1987.
10. On pourrait multiplier les exemples de déclarations à propos de la philosophie élitiste de la diffusion scientifique en archéologie, en particulier en Bretagne, à partir de textes parfois étonnants. Un travail réalisé avec un groupe d'enfants aveugles de Brest, puis avec un groupe d'adultes aveugles de Saint-Brieuc résume de façon claire le problème de la vulgarisation du fait archéologique les images et les représentations habituelles deviennent inutilisables, les moulages et autres ersatz se révèlent dépourvus d'intérêt, comme d'ailleurs les vitrines de nos musées. Seuls demeurent significatifs le contact direct avec le fait archéologique brut, et les commentaires que l'on peut en faire.
11. Congrès d'Archéologie d'Antibes, 29-30-31 octobre 1987, « L'archéologie et son Image » ; Centre de Recherche archéologique du CNRS, Sophia-Antipolis.
12. Les conséquences de cette croyance en la vertu de la matérialité et de l'objectivité des faits archéologiques et des techniques d'étude peuvent parfois aller très loin. Alors que l'on proclamera que la fouille est le point de départ de la recherche scientifique en archéologie, on n'hésitera pas à employer sur certains chantiers de fouille du personnel non qualifié (TUC, Objecteurs de Conscience, etc.). On assiste ainsi à une « désintellectualisation » de la recherche archéologique, à sa racine même, là où la plus grande rigueur intellectuelle devrait prévaloir.
13. L'expérience de Jean-Paul Le Bihan lors de la fouille du site du Braden à Quimper illustre parfaitement cette dimension de l'archéologie intégrée et de ses interactions à l'échelon local. Il est d'ailleurs significatif qu'elle soit due à un archéologue autodidacte, inaugurant pour la Bretagne la technique des grands décapages, au moment où l'archéologie descriptive se satisfaisait encore de fouilles limitées et de sondages.
14. Contrairement à certains spécialistes des techniques, j'utilise sans restriction le terme « d'évolution des techniques », entendant par là, non seulement que celles-ci se développent et se modifient, mais encore qu'elles évoluent dans l'espace géographique, tout en s'articulant les unes aux autres dans un ensemble de plus en plus complexe.

15. Pierre GOULETQUER, « Des pierres et des mots : quelques aspects des convergences entre archéologie et linguistique » ; *La Bretagne Linguistique*, vol. 3, Brest, CRBC, 1987, p. 145-155.
16. On pardonnera ce néologisme qui permet d'attirer l'attention sur l'inadéquation de notre vocabulaire à parler de la durée. On rencontre le même problème avec l'usage abusif et désormais répandu du mot « diachronique » pour couvrir un concept fort éloigné du sens premier.
17. Pierre GOULETQUER et al. : « Quelques communes du Finistère : principes d'études globales », *107<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes, Brest, 1982, Archéologie et Histoire de l'Art*, Paris, CTHS, 1985, p. 151-165.
18. Jean-Michel MOULLEC, *Plougoum : archéologie et histoire*, Brest, 1982. Mémoire de maîtrise.
19. Paul DU CHATELLIER, *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes, Plihon, 1907.
20. La présentation de ce texte au GRELB a soulevé quelques questions que j'approfondis en annexe.
21. Cette étude est réalisée à partir des tables analytiques du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* et de l'article de R. DANIEL, « La Société archéologique du Finistère ; un siècle d'activité », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1972, p. 431-498.
22. R.F. LE MEN, « Statistique monumentale du Finistère (époque Celtique) », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1876, p. 85-136. P. DU CHATELLIER, « Le Bronze dans le Finistère », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1899, p. 250-303.
23. Cette concordance peut reposer sur les mécanismes de redécouverte et de ré-identification autant que sur l'absence de vestiges.
24. Par exemple, cette étude n'aurait pu être réalisée sur les cent premières communes par ordre alphabétique du département, puisque les territoires faibles se seraient trouvés sous-représentés, ce qui aurait décalé la phase d'équilibre des modes. Ou encore, l'étude portant sur une région restreinte ne peut être extrapolée à l'ensemble des territoires. Cela nous ramène évidemment au problème de l'identité de chaque territoire au sein de processus très généraux.

## RÉSUMÉS

Le principe de base de l'archéologie intégrée repose sur l'affirmation que nul fait archéologique n'est indissociable du contexte social, économique, territorial et culturel dans lequel il parvient à notre connaissance, pas plus qu'il n'est indissociable des systèmes équivalents dont il est le vestige amoindri. L'archéologie intégrée admet comme scientifiquement abordable l'interaction entre le fait archéologique et ces deux systèmes, l'un ancien, l'autre contemporain de la découverte et de ce qui s'en suit. Autrement dit, elle pose comme postulat que l'étude du fait archéologique n'est pas seulement technique de connaissance des systèmes disparus. Elle est aussi révélatrice du fonctionnement des systèmes modernes.

The basic principle of integrated archaeology is that no archaeological fact can be dissociated from the social, economic, territorial and cultural context in which it comes to our knowledge, nor can it be dissociated from the equivalent systems of which it is a diminished remnant. Integrated archaeology accepts as scientifically affordable the interaction between the archaeological fact and these two systems, one ancient, the other contemporary with the discovery and what follows. In other words, it postulates that the study of the archaeological fact is not only a technique of knowledge of disappeared systems. It also reveals the functioning of modern systems.

## INDEX

**Mots-clés** : archéologie, archéologie intégrée, archéologie descriptive, Finistère, géographie, linguistique

**Keywords** : archaeology, integrated archaeology, descriptive archaeology, Finistère, geography, linguistics

## AUTEUR

**PIERRE GOULETQUER**

Chargé de recherche au CNRS, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Brest